

LE SERVICE JURIDIQUE DU SDI

Le bouclier des TPE

Depuis plus de 30 ans, notre équipe accompagne les dirigeants de TPE, artisans, commerçants et professions libérales. Nous transformons la complexité du droit en solutions claires, opérationnelles et adaptées à vos décisions quotidiennes. **Notre mission : sécuriser votre activité, anticiper les risques et intervenir à vos côtés lorsque la situation l'exige**

CE QUE NOUS FAISONS POUR VOUS

Chaque jour, nos juristes décryptent pour vous les lois, obligations et réglementations qui impactent votre entreprise

Prévenir les risques

Nous vous proposons des modèles juridiques prêts à l'emploi (contrats, lettres types), conformes et mis à jour. Nos experts vous accompagnent aussi sur les obligations légales : DUERP, conformité RGPD et documents commerciaux.

Accompagner vos décisions

Nous vous conseillons sur les décisions structurantes : rédaction/validation de contrats de travail, gestion du personnel, relations clients/fournisseurs, CGV, devis et factures. À chaque étape, nous sécurisons vos choix.

Défendre vos situations urgentes

Litiges clients, impayés, conflits salariés, pressions de bailleur, contrôles administratifs... Nos juristes interviennent en urgence pour analyser la situation, proposer une stratégie claire et vous accompagner pas à pas.

LÀ OÙ LE SDI EST UNIQUE

Contrairement aux services juridiques classiques, **nous intervenons directement auprès de vos interlocuteurs** : URSSAF, inspection du travail, bailleurs, banques, fournisseurs et clients. **Nous négocions, argumentons et défendons vos intérêts.**

Vos outils inclus

Modèles RH, contrats, courriers types, CGV, guides pratiques, vidéos pédagogiques, analyses juridiques, newsletter mensuelle. Tout pour sécuriser rapidement vos décisions.

Un service gratuit et illimité

Un simple appel ou mail, et vous obtenez une réponse claire, adaptée à votre situation
Téléphone : 04.78.34.65.97 / Email : contact@SDI-pme.fr



Une équipe d'experts à vos côtés

L'EXPERTISE DU SERVICE JURIDIQUE

Pilier de sécurité de votre entreprise

EXEMPLES DE RÉSULTATS OBTENUS

Rupture conventionnelle sécurisée sans risque prud'homal
Facture impayée de 7 800 € recouvrée après intervention directe
Redressement URSSAF réduit après contestation argumentée
Bail commercial renégocié pour éviter une hausse abusive

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Entreprise

Votre activité protégée

Baux commerciaux :
renouvellement, indemnité d'éviction, charges

Relations clients/fournisseurs impayés, recouvrement

Documents commerciaux, CGV, conformité, ERP

Changement de statut, entreprise en difficulté

Employeur

Vos relations salariales clarifiées

Contrats de travail
(CDI, CDD, apprentissage)

Procédures disciplinaires, licenciements, absences, inaptitude, Rupture conventionnelle,

DUERP, affichages obligatoires

Clauses contractuelles, organisation du temps de travail

Protection sociale du dirigeant

Accompagnement complet : droits en cas de maladie/accident/maternité, statut du conjoint, analyse de relevé de carrière et préparation des démarches retraite.

NE MANQUEZ AUCUNE INFO !



La newsletter juridique, le rendez-vous à ne pas manquer !

En tant qu'adhérent, bénéficiez chaque mois d'un décryptage des sujets juridiques qui impactent votre activité et le quotidien de votre entreprise



Contact

04.78.34.65.97 / contact@SDI-PME.FR

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h



flashez le QR code pour en découvrir davantage sur notre service juridique

LE SERVICE JURIDIQUE DU SDI

Un ancrage depuis 30 ans dans la vie des TPE

Forte de son expérience, notre équipe juridique apporte une expertise et une connaissance fine des sujets qui touchent les artisans, commerçants, dirigeants de TPE, professions libérales, afin de sécuriser leurs décisions et la gestion de leur entreprise

UN SERVICE ACCESSIBLE, RÉACTIF ET DÉDIÉ À VOS BESOINS

Prévention

Un décryptage des lois et de la réglementation pour mettre à votre disposition les outils pour contrer les risques

Accompagnement

Une permanence pour vous informer et vous conseiller en tant que dirigeant de TPE quant à la gestion de votre activité

Défense

Vous pouvez faire appel à nos juristes pour intervenir auprès de vos différents interlocuteurs dans tous les domaines du droit de l'entreprise

DES RESSOURCES JURIDIQUES À VOTRE DISPOSITION

Le service juridique du SDI ne se limite pas à décrypter les lois, il traduit la complexité du droit en solutions claires, adaptées à votre réalité de chef d'entreprise. En tant qu'adhérent, vous bénéficiez de ressources juridiques pratiques conçues pour simplifier votre quotidien de chef d'entreprise et vous faire gagner en sérénité

Modèles et guides juridiques

Accédez à une bibliothèque de documents prêts à l'emploi : contrats de travail, gestion du personnel, lettres types, conformité et obligations. Chaque modèle est rédigé par nos juristes et conforme à la réglementation, pour vous faire gagner du temps et éviter les erreurs

Articles et vidéos juridiques

Restez informé des actualités légales et réglementaires qui vous concernent. Retrouvez les points essentiels du droit commercial, de la gestion de vos salariés ou des relations clients/fournisseurs, avec des exemples concrets et applicables.

Un service gratuit et illimité

Un simple appel ou mail, et vous obtenez une réponse claire, adaptée à votre situation
Téléphone : 04.78.34.65.97 / Email : contact@sdi-pme.fr



Une équipe d'experts à vos côtés

L'EXPERTISE DU SERVICE JURIDIQUE

Pilier de sécurité et bouclier quotidien de votre entreprise

Nos juristes expérimentés vous accompagnent pas à pas dans tous les domaines du droit : social, affaires, contrats... Sur chaque enjeu, nos juristes vous garantissent une solution concrète et immédiate pour que vous puissiez avancer sans jamais être seul face à vos décisions.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Entreprise

Votre activité protégée

Bail commercial

Charge de la taxe foncière, relations au bailleur : renouvellement, congé, indemnité d'éviction

Documents commerciaux / CGV

Aide à la rédaction de vos devis, factures, conditions générales de vente, PV de réception pour une protection optimale de vos transactions

Recouvrement de créances

Mise en œuvre des procédures adaptées pour récupérer rapidement vos factures impayées

Relations clients / fournisseurs

Analyse des difficultés, conseils et intervention en soutien de vos intérêts auprès des tiers

Changement de statut , RGPD, ERP, Entreprise en difficulté et bien plus encore ...

Employeur

Vos relations salariales clarifiées

Contrat de travail

Validation et aide à la rédaction de vos contrats (CDI, CDD) pour une base juridique sûre

Gestion du personnel

Conseil et accompagnement sur les procédures disciplinaires, les licenciements, la gestion des absences, les congés payés, l'inaptitude...

Rupture conventionnelle

Étude du contexte, validation du projet de rupture et accompagnement dans les démarches

DUERP et affichage obligatoire

Aide à la mise en conformité de vos obligations de sécurité et d'information des salariés

Apprentissage, Clause de non concurrence, Partage de la valeur et bien plus encore...

La protection sociale du chef d'entreprise

Le Service Juridique vous accompagne également pour connaître vos droits en cas de **maladie, accident ou maternité**. Il vous conseille sur le statut de votre **conjoint dans l'entreprise** et vous épauler dans votre **projet de retraite** en étudiant votre relevé de carrière et en vous aidant dans vos démarches

NE MANQUEZ AUCUNE INFO !



La newsletter juridique, le rendez-vous à ne pas manquer !

En tant qu'adhérent, bénéficiez chaque mois d'un décryptage des sujets juridiques qui impactent votre activité et le quotidien de votre entreprise



Contact

Téléphone : 04.78.34.65.97 / Email : contact@sdi-pme.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

flashez le QR code pour en découvrir davantage sur notre service juridique